



# ALL OVER THE WORLD TO CHANGE IT!

INTERNATIONAL UNION OF SOCIALIST YOUTH

## RESOLUTIONS – RESOLUCIONES - RÉOLUTIONS

ONLY ONE RESOLUTION PER SHEET!  
SOLO UNA RESOLUCIÓN POR HOJA!  
UNE SEULE RÉOLUTION PAR FEUILLE!

|   |  |
|---|--|
| TITLE/ TÍTULO/ TITRE:                     | Non à l'impunité pour les violations des droits de l'homme en Amérique latine! |
| ORGANIZATION/ ORGANIZACIÓN/ ORGANISATION: | Jeunesse Socialiste (JSCh)   |
| COUNTRY/ PAÍS/ PAYS:                      | Chili  |

| LINE/<br>LÍNEA/<br>LIGNE: | RESOLUTION/ RESOLUCIÓN/ RÉOLUTION |
|---------------------------|-----------------------------------|
|---------------------------|-----------------------------------|

- 1 Dans la seconde moitié du XXe siècle, l'Amérique latine subit de nombreux coups  
2 d'état, dictatures civiles-militaires ou autocraties institutionnalisées qui maintinrent  
3 pendant plusieurs années des régimes oppressifs violant les droits de l'homme par le  
4 biais d'agents de l'État et d'agences gouvernementales, qui a enlevé, torturé, assassiné  
5 et disparu des milliers de citoyens. En ce sens, il est nécessaire de prêter attention aux  
6 situations complexes qui se sont développées dans plusieurs nations du continent qui  
7 sont gouvernées par des coalitions de droite, dans lesquelles des sanctions ont été  
8 promues relativisées ou pardons pour ceux qui sont actuellement privés de leur liberté.  
9 condamnations de crimes contre l'humanité.
- 10 Le 25 décembre, le président du Pérou, Pedro Pablo Kuczynski, a accordé un pardon  
11 humanitaire à l'ancien dictateur Alberto Fujimori, 79 ans, après qu'un conseil médical  
12 eut recommandé sa libération pour "une maladie progressive, dégénérative et incurable  
13 et que les conditions carcérales risquent pour sa vie, sa santé et son intégrité" après  
14 avoir évoqué le processus de licenciement ouvert au Congrès national pour des liens  
15 présumés avec la société Odebrecht. Fujimori était en prison purgeant une peine de 25  
16 ans de prison pour la commission de crimes contre l'humanité, de corruption et de vol



# ALL OVER THE WORLD TO CHANGE IT!

INTERNATIONAL UNION OF SOCIALIST YOUTH

17 dont il a été reconnu coupable en 2009, en tant qu'auteur des massacres de Barrios  
18 Altos et de La Cantuta.

19 Le 27 décembre, en Argentine, la cour d'assises du criminel no 6 de Buenos Aires a  
20 accordé à l'ex-policier Miguel Etchecolatz, considéré comme un symbole de l'appareil  
21 répressif, le bénéfice de l'assignation à domicile pour des questions de santé et d'âge,  
22 même s'il a été condamné à la prison à vie dans plusieurs cas de crimes contre  
23 l'humanité pendant la dictature militaire argentine, pour avoir supervisé plusieurs  
24 centres de détention et de torture clandestins.

25 Au cours de la campagne présidentielle au Chili, l'actuel président élu Sebastián Piñera  
26 s'est engagé auprès des organisations de soldats reconnus coupables de violations  
27 des droits humains de ne pas fermer la prison spéciale "Punta Peuco" (et, dans  
28 l'éventualité où la présidente Bachelet la fermait, de la rouvrir) , pour pousser un  
29 pardon aux condamnés et ne pas continuer par le gouvernement avec les procès dans  
30 les cas restants dans la justice.

31 Tous ces faits ont été largement répudiés par les organisations internationales des  
32 droits de l'homme, ainsi que par les proches et les victimes de la répression étatique.  
33 Bien que de nombreuses législations nationales prévoient des avantages ou des  
34 pardons pour les condamnés après un âge ou un état de santé, la jurisprudence  
35 internationale de la Cour interaméricaine des droits de l'homme dans les affaires  
36 Barrios Altos avec le Pérou et Cepeda avec la Colombie indique clairement les pardons  
37 et les réductions. des sanctions qui peuvent devenir synonymes d'impunité, en  
38 analysant la "proportionnalité entre la réponse que l'Etat attribue au comportement  
39 illicite d'un agent de l'Etat et le droit légal affecté à la violation des droits de l'homme,  
40 puisqu'il existe un cadre réglementaire international qui établit que les crimes qui  
41 caractérisent des actes qui constituent des violations graves des droits de l'homme  
42 doivent comprendre des sanctions appropriées en rapport avec la gravité de ces actes".  
43 Ainsi, "même en cas de violations graves des droits de l'homme, le droit international



# ALL OVER THE WORLD TO CHANGE IT!

INTERNATIONAL UNION OF SOCIALIST YOUTH

44 autorise certaines circonstances ou situations à atténuer le pouvoir punitif ou à réduire  
45 la peine, comme une collaboration effective avec la justice (...), la Cour considère que  
46 L'État devrait peser l'application de telles mesures dans la présente affaire, car leur  
47 octroi abusif pourrait éventuellement aboutir à une forme d'impunité », c'est-à-dire des  
48 exceptions recevables à l'exécution des sanctions. En termes de vérité et de  
49 réconciliation, le reste des hypothèses implique un rejet total et catégorique d'être des  
50 promoteurs de l'impunité.

51 Dans ce contexte, l'IUSY condamne fermement la relativisation des condamnations  
52 des personnes qui ont violé les droits de l'homme de milliers de personnes pendant les  
53 périodes de dictature militaire ou d'autocratie civile en Amérique latine. L'IUSY, en ce  
54 sens, réitère sa profonde solidarité avec les victimes et les proches des abus envers  
55 les droits de l'homme commis par l'autoritarisme de l'Etat. Enfin, nous appelons toutes  
56 les organisations à s'opposer à ces politiques et à montrer leur répudiation publique  
57 des actions qui tendent à pardonner ou à accorder des avantages à ceux qui ont été  
58 condamnés pour ces actes.  
59 Non à l'impunité!

KINDLY NOTE THAT THE LATEST DEADLINE FOR SUBMITTING RESOLUTIONS TO THE IUSY SECRETARIAT IS SUNDAY  
31st DECEMBER AT 23:59 CET. RESOLUTIONS MUST BE SENT TO [CONGRESS@IUSY.ORG](mailto:CONGRESS@IUSY.ORG).  
TENGAN EN CUNETA QUE LA FECHA LIMITE PARA PROPONER RESOLUCIONES AL SECRETARIADO DE IUSY ES EL 31  
DE DICIEMBRE A LAS 23.59 CET. LAS RESOLUCIONES SE DEBEN ENVIAR A [CONGRESS@IUSY.ORG](mailto:CONGRESS@IUSY.ORG).  
NOTER QUE LA DATE LIMITE POUR PROPOSER DES RÉSOLUTIONS À SECRETARIAT DU IUSY ESTE FIXÉ AU 31  
DÉCEMBRE À 23:59 CET. RÉSOLUTIONS DOIVENT ETRE ENVOYÉ À [CONGRESS@IUSY.ORG](mailto:CONGRESS@IUSY.ORG).